Jusqu'à 1,4 million d'emplois pourraient être menacés d'ici fin mars 2027

La récession, le ralentissement de l'activité des entreprises et les conséquences de la guerre fragilisent le marché du travail iranien. Selon le Ministère du Travail, environ 1,15 million de personnes ne sont plus comptabilisées dans les statistiques officielles depuis la fin de l'hiver. Ce chiffre ne signifie pas pour autant qu'elles ont toutes perdu leur emploi. Par ailleurs, près de 300 000 personnes supplémentaires perçoivent une allocation de chômage. Si la croissance demeure négative, le nombre d'emplois supprimés cette année pourrait atteindre 1,2 à 1,4 million, prévient le ministère.

Un recul marqué de l'emploi formel

Dans un entretien accordé à l'agence de presse iranienne ILNA et publié le mardi 27 octobre 2026, Seyed Malek Hosseini, vice-ministre du Travail chargé du développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi, a signalé une forte baisse de l'emploi formel au cours des derniers mois. En 2025, le marché du travail iranien avait déjà enregistré une perte nette d'environ 500 000 emplois formels. Selon lui, les chocs économiques et les perturbations survenues après la guerre, la coupure d'Internet et les troubles de décembre ont prolongé cette tendance.

La sortie d'environ 1,15 million de personnes des statistiques officielles ne signifie pas pour autant que celles-ci sont effectivement au chômage. Elle indique seulement qu'elles n'étaient plus comptabilisées entre la fin de l'hiver et la fin du mois d'août. Pour déterminer leur situation actuelle, il faudrait établir combien depuis août ont quitté le marché du travail, combien ont trouvé une activité informelle et combien ont été radiées des registres pour d'autres raisons, comme la retraite ou l'incapacité de travail. Hosseini a lui-même souligné que ces données devaient être examinées et vérifiées plus précisément.

Les chiffres intermédiaires permettent de mieux cerner cette évolution. Entre la fin de l'hiver 2025 et la fin du mois de mai 2026, environ 900 000 personnes ont été radiées des registres, tandis que plus de 200 000 nouvelles personnes y ont été inscrit.es. Le recul net s'est donc élevé à quelque 700 000 personnes sur cette période. À la fin du mois d'août, le nombre de bénéficiaires de l'assurance chômage avait augmenté d'environ 300 000. Cette hausse témoigne d'une pression accrue sur le système de protection sociale, sans toutefois permettre de déterminer ce qu'il est advenu de toutes les personnes sorties des registres.

Jusqu'à 1,4 million d'emplois pourraient disparaître

La situation est d'autant plus préoccupante que le travail informel occupe une place importante en Iran. Selon le vice-ministre, 54 % des emplois sont informels, contre 46 % d'emplois formels. La perte d'un emploi déclaré s'accompagne souvent de celle de la couverture assurantielle. Quant aux travailleurs et travailleuses informel.les, qui ne bénéficient déjà d'aucune protection de ce type, ils risquent de ne pas pouvoir prétendre à des aides telles que l'assurance chômage si leur lieu de travail ferme ou réduit son activité.

L'avertissement du ministère — entre 1,2 et 1,4 million d'emplois susceptibles d'être détruits cette année — s'inscrit dans ce contexte. Hosseini estime qu'un tel recul est possible si l'économie iranienne enregistre une contraction de 7 à 8 % sur l'ensemble de l'année 2026. S'appuyant sur une

étude portant sur vingt ans, il avance qu'en moyenne, chaque variation d'un point de croissance économique s'accompagne d'une variation d'environ 170 000 emplois.

Il s'agit d'un scénario, et non d'une prévision certaine du nombre de personnes au chômage. Sa concrétisation dépendra de l'évolution de la croissance au cours des prochains mois. Les déclarations du vice-ministre sur les résultats économiques du printemps 2026 montrent néanmoins que le risque de nouvelles pertes d'emplois est bien réel, tandis que la guerre et l'instabilité continuent de peser sur l'économie et le marché du travail.

Selon Hosseini, l'industrie du vêtement figure parmi les secteurs les plus exposés. Sa chaîne de production et de distribution fait vivre de nombreuses personnes, notamment au sein de petites unités. Si les pénuries de matières premières entraînaient une contraction de 60 % du secteur d'ici à la fin de l'année, jusqu'à 750 000 personnes travaillant dans cette filière pourraient voir leur emploi menacé, estime le vice-ministre. Les répercussions ne se limiteraient pas aux usines et aux ateliers : les activités de distribution et de vente seraient elles aussi touchées.

Des aides dont l'efficacité reste à démontrer

Face à la dégradation de l'emploi, le ministère du Travail met en avant plusieurs mesures : des microcrédits à la création d'activité, des aides aux petites entreprises et des dispositifs ciblant certains secteurs. Selon Hosseini, environ 380 000 prêts de faible montant destinés à soutenir l'emploi ont été accordés l'an dernier et auraient contribué à la création d'environ 440 000 emplois. Pour 2026, une enveloppe de 500 millions d'euros est prévue à cette fin. À ce jour, des dossiers de financement finalisés, portant sur plus de 100 millions euros, ont été transmis aux banques.

L'effet de ces mesures sur les pertes d'emplois dépendra toutefois de leur mise en œuvre, de l'accès des entreprises aux financements et de leur capacité à poursuivre leur activité. Un prêt ne suffit pas, à lui seul, à garantir la pérennité des emplois créés, surtout lorsque les entreprises manquent de matières premières, subissent des ruptures d'approvisionnement ou font face à une baisse de la demande.

Les chiffres officiels ne disent pas tout

Les représentant.es des travailleur.euse.s rappellent que l'ampleur de la crise ne peut se mesurer au seul taux de chômage officiel ni au nombre de personnes sorties des statistiques. Une partie des difficultés échappe aux indicateurs habituels. Un.e salarié.e qui perd son emploi formel, mais accepte un travail temporaire et non déclaré pour couvrir ses dépenses, reste comptabilisé parmi les personnes ayant un emploi. Le recul de l'emploi formel ne se traduit donc pas nécessairement par une hausse équivalente du chômage. La précarisation, la dégradation de la qualité des emplois et la baisse des revenus peuvent ainsi rester invisibles dans les statistiques générales.

Il convient également de ne pas comparer directement la prévision ministérielle de 1,4 million d'emplois menacés d'ici à la fin de l'année aux estimations non officielles qui évoquent plusieurs millions de personnes touchées par la crise de l'emploi. Ces évaluations peuvent concerner des périodes et des groupes différents. Pour les mettre en regard, il faudrait connaître précisément la définition du chômage retenue et la méthode de calcul utilisée. Il faudrait aussi tenir compte de l'évolution de l'emploi formel et informel, des sorties du marché du travail, de la réduction du temps de travail et des revenus des personnes encore en activité.

Les données évoquées par le ministère — sorties des registres de l'assurance, hausse du nombre d'allocataires du chômage et emplois menacés — témoignent déjà d'une crise de grande ampleur. Pour en mesurer précisément les effets, il faudra publier des informations complémentaires sur la situation des personnes sorties des registres et sur l'évolution nette de l'emploi. D'ici là, le chiffre de 1,4 million doit être considéré comme une mise en garde conditionnelle, liée à la poursuite de la récession, et non comme un décompte établi des chômeurs. Il souligne néanmoins le risque d'une pression accrue, dans les mois à venir, sur les travailleurs et les familles qui vivent de leurs revenus d'activité.

Texte publié l*e 29 octobre* 2026 par https://davtalab.org/2026/4585/ et traduit par la rédaction d'Echo d'Iran